



Autorisation d'absence pour examen fiv

Par Mya76

Bonjour,

Je suis fonctionnaire et j'ai besoin d'aller passer des examens préparatoires a la fiv mais je ne peux pas poser de jour de congés étant dans l'éducation nationale.

Je vais être traité à 200km de chez moi et mes horaires de travail sont incompatibles avec les horaires des rendez-vous médicaux.

Je suis une femme et nous allons faire le traitement en France.

J'ai vu que l'on avait droit à des autorisations d'absences pour une fiv. Comment les obtenir? Dans quelles conditions?

Cordialement

Par Tisuisse1

Interrogez votre Inspection Académique.